

Division des ressources Humaines

Secrétariat

Affaire suivie par :

Philippe Richard

Tél : 04 76 74 79 21

Mél : ce.038i-drh-secret@ac-grenoble.fr

Adresse postale

Cité administrative

Rue Joseph Chanrion

38032 Grenoble Cedex 1

Ouverture au public :

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h00

Grenoble, le 27 avril 2021

La directrice académique des services
de l'éducation nationale de l'Isère

A

Mesdames et messieurs les représentants des
organisations syndicales

Mesdames et messieurs, les représentants des organisations syndicales,

J'ai bien reçu le courrier intersyndical en date du 29 mars 2021 dans lequel vous évoquez les difficultés de remplacement qui impactent les élèves et les équipes pédagogiques, sujet que nous avons abordé au dernier CTSD.

Pour mémoire, notre département ne manque pas de postes de titulaires remplaçants, notre pourcentage de professeurs d'école "titulaires remplaçants" par rapport au nombre global de professeurs d'école étant supérieur au national.

La situation sanitaire actuelle complexifie la situation du remplacement, rendant plus difficile la disponibilité de ressources humaines. Nous avons recruté 37 contractuels au premier trimestre puis 17 spécifiquement affectés pour pallier aux absences liées à la COVID, nombre augmenté ensuite à 23. Parallèlement, pour améliorer la situation des équipes dans les écoles, les stages de formation ont majoritairement été reportés.

Enfin, une attention particulière est accordée au non brassage des élèves et les inspecteurs sont en soutien des directrices et directeurs d'école. Le lien avec les familles est alors fondamental.

Sachant chacune et chacun pleinement mobilisé dans cette mission, je vous prie d'agréer, mesdames, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Viviane HENRY



SNUipp
FSU



Grenoble le 29 03 2021

Madame La Directrice Académique,

Nous sommes alertés par des écoles, des collègues, sur le non remplacement d'enseignants. Nous nous sommes réunis en intersyndicale le 18 mars.

Nous sommes extrêmement inquiets. Depuis plusieurs années maintenant, notre département a des difficultés à remplacer les enseignants absents, conséquence d'un nombre insuffisant de postes TR, d'ailleurs maintes fois évoqué par nos organisations, en CTSD comme en CDEN.

Après un état des lieux que nous menons en urgence auprès de nos collègues, nous solliciterons une audience pour obtenir des réponses aux inquiétudes légitimes de nos collègues qui font face à des situations insupportables dans l'exercice de leurs fonctions.

En effet, dans le contexte de pénurie aiguë de remplaçants, nous constatons dans de nombreuses écoles que l'accueil inconditionnel des élèves pour des raisons de continuité du service public amène nos collègues à enfreindre le protocole sanitaire, en regroupant par exemple plus de 30 élèves dans les classes tout en mélangeant les groupes classes à l'occasion de la répartition des élèves accueillis.

En outre, dans ce contexte déjà critique, certains IEN persistent à reprocher aux équipes enseignantes leurs messages aux familles leur demandant, dans la mesure de leurs moyens, de garder leurs enfants à la maison en cas d'absence de solution de remplacement.

Nous attirons votre attention sur le fait que ces directives constituent des injonctions contradictoires dangereuses pour la sécurité sanitaire des personnels, des élèves et de leur famille. Elles contribuent aussi à dégrader les conditions d'accueil et de travail des enseignants et des élèves dans un contexte déjà particulièrement éprouvant. Nous vous demandons donc de clarifier la position de notre institution sur la conduite à tenir en cas de non remplacement d'enseignant dans une école.

Pour ce qui concerne nos organisations, il n'est pas entendable de faire peser sur les personnels de telles charges de travail et de telles responsabilités tout en leur reprochant les solutions d'urgence que les équipes pourraient adopter.

Nous vous remercions de l'attention que vous prêterez à notre demande et de la réponse que vous nous apporterez. Veuillez croire, Madame l'Inspectrice, à notre profond attachement au service public d'éducation.

Pour les signataires, Madame Thébault Jarry Martine